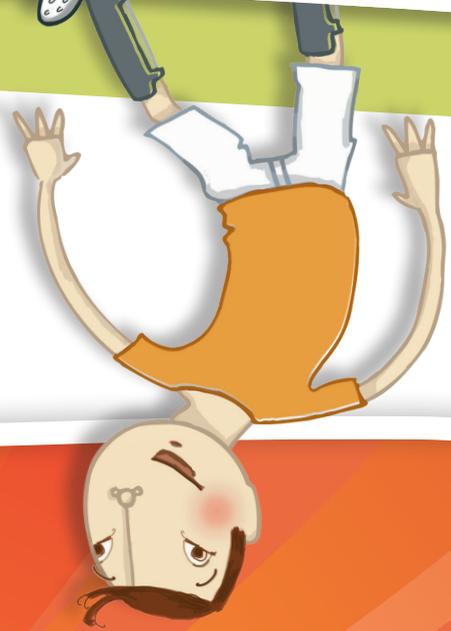




Une aide financière
pouvant atteindre
2 000 \$

2014

Concours École active



Pour inscrire votre école ou pour obtenir
de plus amples renseignements rendez-vous à

www.mels.gouv.qc.ca/ecoleactive

Si votre projet est retenu, vous aurez jusqu'au **15 mars 2015**
pour le réaliser et faire parvenir les preuves nécessaires
pour réclamer et recevoir votre bourse.



Concours École active 2014

Depuis 2001, le concours École active vise, par l'attribution de bourses, à favoriser la pratique d'activités physiques et l'adoption de comportements éthiques et sécuritaires dans toutes les écoles, y compris les services de garde en milieu scolaire, et ce, de façon durable.

Une aide financière pouvant atteindre 2 000 \$

Chaque école dont la candidature aura été retenue recevra une aide financière pouvant aller jusqu'à 2 000 \$ pour réaliser un nouveau projet ou en bonifier un déjà existant. Les bourses peuvent couvrir l'ensemble ou une partie des coûts du projet.

Inscrivez votre école au
www.mels.gouv.qc.ca/ecoleactive
avant le 25 avril 2014!



Les projets soumis doivent viser un des objectifs suivants :

- > L'aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs favorisant la pratique d'activités physiques;
- > L'achat ou la réfection d'équipement ou de matériel pour la pratique d'activités physiques;
- > L'amélioration de la sécurité ou des comportements éthiques dans la pratique d'activités physiques.

Projets admissibles :

- > Les projets d'une valeur totale de moins de 5 000 \$ qui visent un des objectifs indiqués et qui répondent à au moins cinq des huit critères d'évaluation présentés sur le site Web.
- > Les projets relatifs au programme *Nager pour survivre*, pour le volet sécurité et éthique.
- > Les projets en lien avec le guide *Ma cour : un monde de plaisir!*

